Rubrique ASM

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Dissonanz = Dissonance**

Band (Jahr): **- (2005)**

Heft 92

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Mutations

Nous déplorons le décès de nos membres Samuel Hirschi et André Kovach.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux membres suivants: Nick Liebmann, percussion, Norbert Graf, musicologue, Andréas Stauder, compositeur ; Monika Baer, violon ; Patrick Nathan Frank, compositeur ; Willy Merz, compositeur et chef d'orchestre ; Christian Zehnder, voix.

Dates des prochaines assemblées générales / correctif

Les dates publiées dans Dissonance de septembre 2005 sont corrigées comme suit :

- Assemblée générale ordinaire 2006 : samedi 2 septembre 2006, La Chaux-de-Fonds
- Assemblée générale ordinaire 2007 : samedi 14 juillet 2007, Zurich

Forum des Artistes de Bienne (16 au 18 septembre 2005)

Le forum des artistes s'est déroulé à Bienne. Près de cent personnes ont débattu du thème de la liberté de l'art après un exposé introductif du Prof. Beat Wyss. Les échanges entre artistes de toutes les catégories ont été très enrichissants, aussi bien pendant les débats officiels que pendant les temps plus récréatifs. Il n'a pas été fait de communiqué final sur la position des artistes sur ce thème, en effet, toute la variété et l'intensité des contributions ne se laissait pas résumer en quelques mots. Le forum s'acheva par le discours de présentation du Ministre de la Culture, Heinrich Gartentor, élu sur le site internet www.ministeredelaculture.ch . Les associations organisatrices ont confirmé leur intention d'organiser un nouveau forum en 2007.

Loi sur l'Encouragement à la culture et loi sur Pro Helvetia

La prise de position de l'ASM a été envoyée à l'Office fédéral de la Culture et est à disposition sur le site de l'Association www.asm-stv.ch. Les points principaux sur lesquels l'ASM a réagi sont la sécurité sociale pour les artistes, l'indépendance de Pro Helvetia, les compétences des commissions fédérales ainsi que la représentation des artistes dans ces commissions, la reconnaissance du rôle des associations culturelles comme la nôtre.

Le prix de composition Marguerite Staehelin remis à Thomas Kessler

Lors de l'assemblée extraordinaire du 12 novembre à Berne le compositeur bâlois Thomas Kessler a reçu le prix de composition Marguerite Staehelin. Le prix récompense son œuvre de composition et ses mérites tant de compositeur que de novateur notamment dans le domaine de la musique électronique. Le montant du prix doit être utilisé pour la réalisation d'un nouveau grand projet expérimental. La laudatio a été faite par Daniel Weissberg, la fête fut enrichie musicalement par Sylvia Nopper et Marcus Weiss qui ont interprété *Is it?*.

Congrès international « Komponieren im 21. Jahrhundert » à Vienne

Un congrès international sur la situation des compositeurs professionnels au 21e siècle se tiendra du 2 au 5 février à Vienne. Outre de nombreux concerts, entre autres du Mondrian Ensemble de Bâle et du Klangforum Wien, il est prévu des exposés et des discussions sur les questions des derniers développements dans le droit d'auteur, le droit d'auteur pour les héritiers et la protection sociale des artistes. Le but est aussi bien d'éveiller la compréhension des compositeurs directement concernés que de créer une solidarité entre eux en Europe, afin de se battre efficacement pour la survie du métier de « compositeur ». A cette fin il est prévu de créer une association européenne des compositeurs. Le congrès est organisé par le Österreichischer Komponistenbund, avec le soutien notamment des associations allemande, néerlandaise et de l'ASM.

Concours

Prix international de composition de l'Orchestre symphonique de Montréal 2006-2007 (1re édition)

Concours de composition d'œuvres orchestrales, comportant un comité de présélection et trois jurys complémentaires, ouvert aux compositeurs de toutes nationalités âgés de 40 ans maximum.
Œuvre pour au moins 45 musiciens. Max. : 20 minutes.
Prix : 25 000 $ CAN et une commande de l'OSM.
Délai d'inscription : 30 juin 2006

Règlements, liste des membres des jurys, détail des prix et formulaire d'inscription: www.composition.osm.ca.

Stadtmühle Willisau

Séjour en atelier à Willisau pour artistes.

La Stadtmühle Willisau offre à des artistes de toute la Suisse et de l'étranger des séjours dans le moulin de Willisau, frais de séjour compris. De bonnes connaissances de l'allemand sont requises.

Les candidatures pour un séjour de trois mois pour la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007 sont à adresser en indiquant la période désirée jusqu'au 28 février 2006 à : Stadtmühle Willisau, Stefan Zollinger, Müligass 7, CP 3260, 6130 Willisau.

Joindre au dossier un curriculum vitae, de la documentation sur les œuvres réalisées (si possible sous forme imprimée) ainsi qu'une motivation de la candidature. Le choix sera effectué à mi-avril 2006.

Informations : www.stadtmuehle.ch